



COMMISSION
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

RELANCE ECONOMIQUE DE L'INDUSTRIE

Comment accompagner la reconquête industrielle de son territoire ?



Note préparatoire du 17/03/2022

I INTERVENANTS

Christophe Brezillon, responsable du développement économique et industriel en Ile-de-France – Banque des Territoires

Benoit Lepasant, responsable « Territoires d'industrie » - Banque des Territoires

.....

🕒 Le 17 mars 2022 de 10h00 à 11h30

📍 En visioconférence

Élus référents :

- 👤 • DECHY François, maire de Romainville (93)
- HERVE Stephen, maire de Bondy (93)
- VIGIER Jean-François, maire de Bures-sur-Yvette (91)

Pour rejoindre en visioconférence, veuillez cliquer ou copier/coller le lien suivant :

<https://zoom.us/j/98556668428?pwd=ZzRpWjkvSE41c3NXOUJSR2UxSko1QT09>

ID de réunion : 985 5666 8428

Mot de passe visioconférence : 262376

En cas de problème de connexion, veuillez contacter notre hotline : 0970 711 105 ou support@frv-sense.com

.....

| OBJECTIFS

- Présenter et échanger sur les aides à l'ingénierie et à l'investissement de la Banque des Territoires pour développer les filières industrielles stratégiques
- Présenter et échanger sur des projets industriels développés en France (réhabilitation de friches, études d'implantation de filière stratégique, formation aux emplois dans l'industrie, etc...)

| CONTEXTE / ACTUALITÉ

La crise économique, sociale et sanitaire liée à la propagation du Covid-19 a entraîné un changement de paradigme économique consistant en une politique de relocalisation d'un certain nombre de filières industrielles stratégiques en France et en Europe. La guerre entre la Russie et l'Ukraine devrait se traduire par une recherche de plus d'indépendance économique et énergétique nationale et européenne, et ainsi renforcer l'industrialisation des territoires.

L'Etat poursuit ainsi son programme national « Territoires d'industrie » initié en 2018 consistant en la reconquête industrielle des territoires. Ce programme – dont la Banque des Territoires est le premier partenaire – consiste en des subventions et des prêts de l'Etat destinées aux collectivités locales via des appels à projets. Le comité de pilotage des Territoires d'industrie travaille au recueil de propositions dans la perspective de la prolongation du programme jusqu'en 2026. Dans ce cadre, il est à la recherche de nouvelles orientations, et notamment de propositions et de projets pouvant s'inscrire dans la nouvelle stratégie nationale France 2030.

A la fin de l'année 2021, le programme comptabilise 1 800 projets développés sur 146 territoires¹ et 542 intercommunalités et reposant sur trois principes :

- 1) **Cibler dans les territoires les entreprises à forts enjeux industriels ;**
- 2) **Décentraliser la politique de développement industriel au profit des Régions et des intercommunalités ;**
- 3) **Concentrer les moyens financiers vers les territoires**

Pour déployer cette politique de reconquête industrielle, la Banque des Territoires agit en tant qu'opérateur de l'Etat auprès des collectivités locales sur deux axes forts :

- Les aides à l'ingénierie pour développer des filières industrielles stratégiques
- Les aides à l'investissement pour développer des filières industrielles stratégiques

Les aides à l'ingénierie pour développer des filières stratégiques :

Les référents territoriaux de la Banque des Territoires accompagnent les collectivités en ingénierie en co-finançant des études de relocalisation industrielle à hauteur de 50% maximum TTC.

➤ Pour la réalisation d'études pour développer un écosystème local industriel

Principe : Les crédits sont utilisés en amont de l'opération d'investissement pour aider à formaliser une approche prospective et stratégique sur un secteur d'activité et en particulier pour la mise en place de stratégies territoriales industrielles.

Exemple : études sur la cartographie de friches industrielles d'un territoire donné et d'une priorisation d'action pour leur reconversion industrielle, études pour les besoins d'adaptation des compétences pour l'industrie 4.0.

➤ Pour la réalisation d'études de planification et de préfiguration

Principe : Des études de préféabilité pour aider à la maturation de projets et l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Ces crédits sont utilisés pour identifier des opérations d'investissement sur des projets industriels en accompagnement des acteurs locaux.

¹ Un « territoire d'industrie » est composé d'un ou plusieurs EPCI et correspondant, le cas échéant, à un périmètre de projet de territoire. Certains de ces territoires peuvent être interdépartementaux voir interrégionaux.

Exemple : élaboration d'un schéma directeur énergie pour apprécier la performance énergétique d'un site industriel (bâtiments et équipement) afin d'analyser les gisements d'économie d'énergie et/ou le potentiel de production d'énergie décarbonée.

➤ **Pour la réalisation d'études dans le cadre d'un projet d'investissement déjà identifié**

Principe : Des crédits d'ingénierie pré-opérationnelle pour le montage juridique et financier. Ces crédits sont associés à un projet d'investissement et conduisent à le sécuriser dans son instruction dans le cadre d'un passage en décision d'investissement.

Exemple : études juridiques, études financières, études techniques et ou de marché sur un projet donné.

Les aides à l'investissement pour développer des filières stratégiques

Le projet « Territoires d'industrie » mobilise 7 acteurs² – dont la Banque des Territoires – pour soutenir les dépenses d'investissement des collectivités dans des projets industriels territoriaux. En première ligne du programme « Territoires d'Industrie », la Banque des Territoires :

- Participe en fonds propres et quasi fonds propres dans les sociétés d'économie mixte (SEM) ;
- Intervient en tant qu'investisseur avisé³ dans l'immobilier industriel, la formation ou encore le développement économique ;
- Réalise des prêts de court, moyen et long terme pour les collectivités. Elle offre, également, des services et des garanties bancaires.

➤ **Pour développer ou réhabiliter du foncier et/ou de l'immobilier industriel**

Principe : contribuer à la revitalisation et au redéveloppement de friches urbaines ainsi qu'à la modernisation de l'immobilier d'entreprises industrielles.

Exemple : investissement dans les sociétés de projet, investissement dans les sociétés d'économie mixte (SEM) aménageurs ou opératrices ; intervention via les fonds de dépollution des zones industrielles

➤ **Pour développer les énergies et l'écologie industrielle**

Principe : contribuer au développement des énergies renouvelables, au développement des projets d'efficacité énergétique des sites industriels et à la valorisation des déchets dans les territoires.

² Les opérateurs nationaux mobilisés aux côtés des collectivités : Banques des Territoires, Business France, BPI France, ADEME, Action Logement, APEC, Pôle Emploi

³ Investisseur avisé : Investisseur plaçant son action en dehors du champ de la réglementation européenne des aides d'Etat, selon une note méthodologique réalisée en 2017 par le commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)

Exemple : en mars 2016, la Caisse des Dépôts, le chimiste Solvay et l'investisseur japonais Marubeni ont créé la Holding EEco, destinée à financer et exploiter des équipements d'efficacité énergétique installés sur des sites industriels en France (sites Solvay de Tavaux dans le Jura, à la Rochelle et à Lyon).

➤ **Pour accompagner la formation aux métiers de l'industrie**

Principe : Contribuer au développement des compétences pour accroître la compétitivité des territoires. En effet, les industriels font face à une pénurie de personnels qualifiés dans l'industrie.

Exemples :

Réalisation d'un « Campus entreprises », c'est-à-dire un pôle de formation pour l'industrie sur le territoire de Clermont Ferrand (63) ;

Réalisation d'un « Campus Mecateam » qui forme à la maintenance ferroviaire pour les salariés et les demandeurs d'emplois, en lien avec la SEM de coopération industrielle de Bourgogne.

I PROPOSITION DE DEROULE

10H00 - 10H10 : Introduction des élus référents de la Commission (10 minutes)

10H15 - 10H35 : Présentation de Christophe Brezillon, responsable du développement économique et industriel et Fabien Ducasse directeur territorial en Ile-de-France – Banque des Territoires (20 minutes)

10H35 - 10H55 : Présentation de Benoit Lepasant, responsable « Territoires d'industrie » - Banque des Territoires (20 minutes)

10H55 - 11H25 : Echange avec la salle (35 minutes)

11H25 - 11H30 Propos conclusifs des élus référents de la Commission (5 minutes)